

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

Le point sur la maison du bourg

Inaugurée en mai dernier, la maison du bourg de Soutiers, lieu d'accueil d'associations et espace de coworking, doit désormais être aménagée.

Les conseillers municipaux se sont retrouvés jeudi 7 septembre, avec à l'ordre du jour notamment, l'aménagement de la maison du bourg de Soutiers.

MAISON DU BOURG DE SOUTIERS

Après l'inauguration de la maison du bourg, ou maison des associations, il est nécessaire de la meubler pour la rendre fonctionnelle. Quatre entreprises ont été sollicitées avec un cahier des charges bien précis. L'objectif pour la municipalité est de proposer un lieu de coworking avec quatre postes de travail et des espaces partagés. Des demandes sont déjà parvenues jusqu'au maire. « *Cet espace de coworking a un intérêt certain pour le monde associatif* » précise le maire Johann Baranger.

Ce lieu disposera d'une salle de réunion pouvant accueillir trente personnes, une mezzanine aménagée en coin détente pour six personnes, et un hall d'accueil. Quatre entreprises ont été sollicitées pour l'aménagement complet des lieux, tables, chaises, bureaux, pupitres, paters, décors acoustiques, cassiers, fauteuils... Tout y est ! « *Il nous faut du mobilier solide*, tient à préciser le maire. *Mieux vaut faire les choses bien dès le départ.* »

En passant par un professionnel, les meubles peuvent être garantis deux ou trois ans ou plus. L'entreprise Marcireau a été retenue par les conseillers avec un devis de 39 067 € HT. « *Les tarifs proposés sont forcément*



La maison du bourg de Soutiers doit être meublée.

présentés avec un peu de marge», ajoute Jean-Luc Guinard, 1^{er} adjoint. *Nous serons en mesure de négocier* ». Le projet de l'entreprise Marcireau va évoluer un peu car des détails sont à revoir notamment sur la qualité de certains mobiliers.

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Les travaux de la maison d'assistantes maternelles sont terminés. Les trois assistantes maternelles Chloé Pelletier, Noémie Jaulin, Valentine Beaujault, pourront prendre possession du bâtiment, l'emménagement est prévu les 15 et 16 octobre. L'inau-

guration se fera probablement le 18 ou 25 novembre

VOIRIE

Les trottoirs, routes des Rambaudières au niveau du cimetière sont fortement dégradés, l'enrobé va être refait des deux côtés de la route en hauteur de la rue. Et dans l'impasse de l'aumônerie, la réfection des trottoirs sera plus légère avec la pose d'un simple bi couche (émulsion goudronnée recouverte de gravier) L'entreprise Eiffage effectuera ces travaux qui devront être faits avant les gelées de l'hiver.